

# FICHE TECHNIQUE



# **AQUASAFE**

**AQUASAFE** est une membrane liquide, élastique, prête à l'emploi et à séchage rapide pour la réalisation de travaux d'imperméabilisation à l'eau pour planchers intermédiaires sous carrelage, à base de résine acrylique en dispersion mono composante en phase aqueuse. Utilisation en neuf et en rénovation.

L'épaisseur minimale de la membrane en tous points est de 1 mm pour une consommation de  $1.6\ kg/m^2$  minimum

AQUASAFE est classé DM01, et conforme à la norme EN 14891:2012.

**AQUASAFE** est classé A+, dans le cadre des émissions dans l'air intérieur (très faible émission).

## Domaine d'application

**AQUASAFE** est particulièrement indiqué pour les domaines d'emplois suivants avec une forme de pente ≥ 1% et un siphon de sol en cas de stagnation d'eau\* :

- En locaux P3 E3 au plus : douches privatives ou collectives, cuisines, sanitaires, plages de piscines sans sol chauffant en pose collée ou scellée (selon NF DTU 52.2 ou NF DTU 52.1 ou CPT concerné),
- En locaux P4S E3 au plus : cuisines collectives en pose scellée selon NF DTU 52.1 ou collée selon CPT Sols P4/P4S,
- Balcons et terrasses en porte-à-faux au-dessus d'espaces inoccupés,
- · Pièces humides.

En travaux neufs ou réfection.

(\*) pour toutes demandes spécifiques, prendre contact avec le support technique du fabricant.

# Supports admissibles

**AQUASAFE** est particulièrement recommandé pour les supports suivants\*:

- Supports dimensionnellement stables,
- Béton, chapes à base de ciment, enduits à base de ciment,
- Plaque de plâtre cartonné pour intérieur,
- Ancien carrelage existant, marbre, granit (\*\*)

En travaux neufs ou réfection.

(\*) pour toutes demandes spécifiques, prendre contact avec le support technique du fabricant.

(\*\*) préparation de support et utilisation d'un primaire dédié en conséquence.

# Supports non admissibles

**AQUASAFE** n'est pas recommandé pour les supports suivants\* :

- Supports dimensionnellement instables,
- Supports bois, panneaux de particules,
- Supports métalliques.

(\*) pour toutes demandes spécifiques, prendre contact avec le support technique du fabricant.

Soprema se réserve en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € - SIEGE SOCIAL : 14, RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG

ADRESSE POSTALE : CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG : 314 527 557

Tél.: 03 88 79 84 00 - Fax.: 03 88 79 84 01 www.soprema.com - E-mail: export@soprema.com





# FICHE TECHNIQUE n° TRPEX0003.a



#### **Conditionnement** -

	AQUASAFE
Seau plastique	5 kg ou 20 kg
Stockage	24 mois, seaux scellés, à l'abri de la chaleur, à une température comprise entre +5°C et +35°C. Craint le gel.

#### **Caractéristiques**

Exprimées en valeurs moyennes :

	AQUASAFE
Etat physique	Pâte azurée
Masse volumique	1,30 g/cm <sup>3</sup> ± 0,10
Viscosité à 25°C (Brookfield)	30000 mPa.s ± 5000
Extrait sec en masse	65 % ± 3
Adhérence initiale en traction (EN 14891-A § 6.2)	1,4 N/mm²
Adhérence en traction après action de l'eau (EN 14891-A § 6.4)	0,7 N/mm²
Adhérence en traction après vieillissement à la chaleur (EN 14891-A § 6.5)	1,6 N/mm²
Adhérence en traction à l'issue de cycles gel-dégel (EN 14891-A § 6.6)	0,8 N/mm²
Adhérence en traction après contact avec de l'eau chlorée (EN 14891-A § 6.8)	0,6 N/mm²
Adhérence en traction après contact avec de l'eau de chaux (EN 14891-A § 6.9)	0,6 N/mm²
Aptitude au pontage de fissure à 23°C (EN 14891-A § 8.2)	2,28 mm
Aptitude au pontage de fissure à -5°C (EN 14891-A § 8.3)	1,44
Aptitude au pontage de fissure à -20°C (EN 14891-A § 8.3)	0,82
Imperméabilisation (EN 14891-A § 7)	Aucun passage d'eau et ≤ 20 g de poids supplémentaire
Valeur mesurée pour AQUASAFE (valeur limite UE en COV (cat. A/i) : 140 g/l)	40 g/l

### Traitement des fissures -

Microfissure d'ouverture inférieure à 0,3 mm : elles doivent être directement recouverte par **AQUASAFE**, sans renforcement particulier.

Macro-fissures d'ouverture comprise entre 0,3 et 2 mm\* : Elles doivent être ouverte et calfeutrée d'un mastic adapté. Après 24h de durcissement à +20°C, recouvrir la fissure traitée avec une couche d'**AQUASAFE** armée d'un Voile de renfort, puis le système **AQUASAFE** de la partie courante vient recourir ce renfort ;

(\*) pour toutes demandes spécifiques, prendre contact avec le support technique du fabricant.

Soprema se réserve en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € - SIEGE SOCIAL : 14, RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG

ADRESSE POSTALE: CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG: 314 527 557 Tél.: 03 88 79 84 00 - Fax.: 03 88 79 84 01

www.soprema.com - E-mail : export@soprema.com





# FICHE TECHNIQUE n° TRPEX0003.a



### Mise en œuvre

Préalablement à la mise en œuvre, l'état du support constitue un élément essentiel de la bonne tenue du système et doit être sain, résistant, propre et sec et la surface dressée à la règle puis talochée finement conformément à la définition du parement courant selon NF P 18 201 (DTU 21).

Les trous et les cavités sont bouchés au mortier de résine, les angles vifs sont rabattus et la surface doit être exempte de parties non adhérentes ou friable ou de corps gras avec absence de laitance de ciment. Le béton doit être âgé d'au moins 28 jours.

Le produit doit être mélangé légèrement avant utilisation pour homogénéiser les constituants,

Commencer par le traitement des relevés avec la mise en place d'un renfort d'angle (Voile de renfort) marouflé dans une couche d'AQUASAFE de 500 g/m<sup>2</sup> environ, l'application de la partie courante viendra ensuite recouvrir ce renfort en remontant jusqu'en haut du relevé,

La mise en œuvre se fait en 2 couches croisées de 750 g/m² minimum pour la partie courante,

Le temps de séchage entre les couches est de l'ordre de 4h (à 20°C et 50% Hr),

L'application s'effectue au platoir, à la brosse ou au rouleau à poils longs sur support horizontal, vertical, incliné ou irrégulier, en respectant bien les consommations indiquées.

La pose du carrelage est réalisée 6 h après application de la seconde couche (séchage de la seconde couche effectué à 20°C et 50% Hr). Le collage est réalisé au moyen d'un mortier colle de type C2 conformément à la norme EN 12004 (correspondant aux essais d'adhérence réalisés dans le cadre de la conformité à la norme EN 14891).

Nettoyage du matériel : Eau.

# Indications particulières

#### Hygiène, sécurité et environnement :

Pour toute information complémentaire, se référer à la Fiche de Données de Sécurité.

#### <u>Tracabilité</u>:

La traçabilité du produit est assurée grâce à un code de fabrication présent sur l'emballage.

#### Contrôle de la qualité :

SOPREMA attache depuis toujours une importance primordiale à la qualité de ses produits, au respect de l'environnement et des hommes. C'est pourquoi, nous appliquons un système de management intégré de la qualité et de l'environnement certifié ISO 9001 et ISO 14001.

Soprema se réserve en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € - SIEGE SOCIAL : 14, RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG ADRESSE POSTALE: CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG: 314 527 557

Tél.: 03 88 79 84 00 - Fax.: 03 88 79 84 01 www.soprema.com - E-mail: export@soprema.com





# **OPREMA** FICHE TECHNIQUE n° TRPEX0003.a



#### **MARQUAGE CE**



#### **AQUASAFE**

#### **SOPREMA**

14 rue de Saint-Nazaire - CS 60121 67025 STRASBOURG cedex

17

DOP n° TRPEX0003

#### EN 14891:2012

Membrane liquide d'imperméabilisation élastique prête à l'emploi pour les installations sous carrelages céramiques (collés avec la colle C2 conformément à l'EN 12004)

(Type DM Classe O1)

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification Technique Harmonisée
Adhérence initiale en traction (A.6.2)	≥ 0.5 N/mm <sup>2</sup>	
Imperméabilisation (A.7)	Aucun passage d'eau et ≤ 20 g de poids supplémentaire	
Aptitude au pontage de fissure à -5°C (A.8.3)	≥ 0.75 N/mm²	
Adhérence en traction après vieillissement à la chaleur (A.6.5)	≥ 0.5 N/mm²	EN 14891:2012
Adhérence en traction après action de l'eau (A.6.3)	≥ 0.5 N/mm²	
Adhérence en traction après contact avec de l'eau de chaux (A.6.9)	≥ 0.5 N/mm <sup>2</sup>	
Adhérence en traction à l'issue de cycles gel-dégel (A.6.6)	≥ 0.5 N/mm <sup>2</sup>	
Libération de substances dangereuses	Voir fiche de données de sécurité (FDS)	



Soprema se réserve en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix. En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.

SOPREMA SAS AU CAPITAL DE 50 000 000 € - SIEGE SOCIAL : 14, RUE DE SAINT-NAZAIRE - 67100 STRASBOURG ADRESSE POSTALE: CS 60121 - 67025 STRASBOURG CEDEX. RCS STRASBOURG: 314 527 557

Tél.: 03 88 79 84 00 - Fax.: 03 88 79 84 01

www.soprema.com - E-mail: export@soprema.com

